



## **COMPTE RENDU DE LA CAP DU 12 NOVEMBRE 2014** **LISTE D'APTITUDE AU GRADE DE CONTROLEUR 2015**

Les représentants FO DGFIP, en déclaration orale, dénoncent une nouvelle fois les incohérences dans l'élaboration des listes d'aptitude entre le tableau de synthèse et les appréciations portées sur le compte rendu annuel d'entretien professionnel .

Pour 2015 le volume départemental des promotions de 5 à titre indicatif est en diminution et risque probablement d'être revu à la baisse selon le président . Aucun engagement n'est donc assuré par l'administration pour les candidats retenus au niveau local.

Au total , 28 dossiers étaient examinés.

Sur la demande du Président , Monsieur Vallat a rappelé les critères retenus pour bénéficier de la liste d'aptitude :

- la valeur professionnelle sur les cinq dernières évaluations
- aptitude à exercer les fonctions de contrôleur
- aptitude à la mobilité
- parcours professionnel

Comme l'année précédente, la Direction fournit un tableau de synthèse établi par les chefs de service reprenant les différents critères retenus pour la sélection .

L'administration avait publié sur Ulysse 87 une liste de 5 candidats potentiels classés excellents. FO évoque entre autre un dossier et celui-ci a été rajouté à la liste des agents classés « Excellents ».

Au final la liste est de 6 dossiers proposés au niveau local.

FO dénonce une nouvelle fois que certains dossiers équivalents et méritants n'aient pas été retenus malgré notre insistance.

La liste des candidats classés « Excellents » est la suivante :

- M Bonjean Pierrick
- M Rodes Philippe
- Mme Crevissier Sylvie
- Mme Guyonnaud Valérie
- Mme Chevallereau Karine
- Mme Tavares Karine

A l'issue de la CAP , le vote est le suivant :

- FO : contre
- CGT : contre
- Solidaires : contre

Les élus FO DGFIP : Bernard Bouzonie, Odile Guillot, Claude Lescure